

**FAX**

- réponse urgente attendue   
 commentaires/avis attendus   
 pour information

**IVRY**  
 S/SEINE

Direction Développement Urbain

Service Renseignements d'Urbanisme/Droit des Sols

Secteur Recensement

Affaire suivie par Nello YAOUANG

T 01 49 60 27 64

F 01 72 04 65 60

date 09 janvier 2008  
 n° appelé M<sup>rs</sup> Pirance, 04 72 34 95 19  
 à l'attention de  
 organisme Etablissements Mure  
 de la part de Nello Muriel YAOUANG  
 pages (celle-ci incluse) 3

Veuillez trouver ci-jointe la décision  
 concernant le permis de construire  
 no 94 041 07 1037  
 pour les travaux sis 22 rue Robert  
 Witkitch à Ivry, sur Seine par les  
 Etablissements A. Mure.

L'original ainsi que le dossier annexé  
 vous parviendront dans les plus brefs délais.  
 En vous souhaitant bonne réception.

Cordialement

Mairie d'Ivry-sur-Seine  
 Esplanade Georges Marrane  
 94205 Ivry-sur-Seine Cedex



**ARTICLE 2** : Les prescriptions émises dans le rapport (copie jointe) de la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris en date du 06/09/2007 **DEVRONT ETRE STRICTEMENT RESPECTEES.**

**ARTICLE 3** : Le permis de construire est assorti des prescriptions énoncées ci-après :  
Le pétitionnaire devra se conformer aux dispositions de l'arrêté du Maire d'Ivry-sur-Seine en date du 24/01/01, modifié le 23/09/02, portant lutte contre les termites (copie jointe).

**ARTICLE 4** : La réalisation du projet donnera lieu au versement des taxes dont le permis de construire est le fait générateur :

- Taxe Locale d'Equipement (T.L.E)
- Taxe Complémentaire pour la Région d'Ile de France
- Taxe Départementale pour les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E)
- Taxe Départementale sur les Espaces Naturels Sensibles (TDENS).

L'attention du pétitionnaire est appelée sur le fait que l'autorisation de construire est soumise à la participation instituée au titre du réseau communal d'évacuation des eaux usées pour un montant de **4 021,22 €**.

Fait à Ivry-sur-Seine

Le **09 JAN. 2008**

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine  
Député du Val-de-Marne  
et par délégation,

**Daniel Mayet**  
Adjoint au Maire

